

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2020**  
**Séance du 15 octobre 2020**

**N° 22**

**Objet : Investissements visant à développer l'offre de stationnement vélo sur les sites de Provence Alpes Agglomération accueillant du public – Demande de financement auprès de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : ZANARTU-HAYER Italo**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia (à partir du rapport n° 11), CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul (à partir du rapport n° 5), COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy(jusqu'au rapport n°25), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 5), PROUST Brigitte, REYNAUD Patrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane (à partir du rapport n° 4), THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
BASSET Françoise a donné pouvoir à GUILLOT Jean Claude  
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

**Étaient représentés :**

BERTRAND Philippe a donné pouvoir à VILLARD René  
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura jusqu'au rapport n° 10  
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis  
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à OBELISCO Francine  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SEVENIER Jean

**Étaient excusés :**

BARDIN Chantal, BAUDOUI Marie Anne, BOURJAC Jean Marie, PARIS Mireille, POSTEL, Chrystelle, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert

**RECU EN PREFECTURE**

**le 20/10/2020**

<http://application.acy.asso.fr/legales.com>

99\_DE-004-200067437-20201015-22\_15102020

**Monsieur Georges PEREIRA, rapporteur, expose ce qui suit :**

Depuis les *Assises Nationales de la Mobilité* organisées à l'automne 2018, la promulgation de la *Loi d'Orientations des Mobilités en 2019*, puis le déconfinement de mai 2020, l'État a souhaité fortement encourager des mobilités actives au quotidien et notamment le développement de la pratique cyclable.

Sans se substituer aux transports en commun, l'utilisation du vélo s'avère être une solution de déplacement complémentaire engendrant peu de contraintes et des coûts d'investissement et de fonctionnement bien inférieurs à ceux engendrés par la création et l'entretien des réseaux routiers. La mise en place d'un « système vélo » performant et sécurisé, permet d'encourager cette pratique, la pérenniser et accompagner celles et ceux qui n'ont pas encore osé l'adopter.

Actuellement la pratique cyclable ne représente qu'une très faible part des déplacements dans l'agglomération. Cela s'explique par des aménagements dédiés peu développés à l'exception de quelques pistes cyclables sur la commune de Digne-les-Bains et de bandes multifonctionnelles en bord de routes nationales ou départementales.

Afin de participer à la mise en œuvre d'un climat favorable à l'usage du vélo à l'échelle de l'agglomération, Provence alpes Agglomération envisage d'installer une première série d'équipements et de services « vélo » sur plusieurs de ses communes. La priorité sera donnée dans un premier temps à vingt-et-un site accueillant du public et du ressort de la communauté d'agglomération en tant que propriétaire et/ou gestionnaire. Ces équipements vélo pourront également être utilisés par les agents de l'agglomération qui seront ainsi encouragés à venir travailler en vélo. En outre, une politique volontaire en faveur de l'utilisation du vélo au quotidien est cohérente avec d'autres stratégies déployées par notre agglomération : Territoire Pleine Santé, PCAET, Action Cœur de Ville, promotion de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence.

Cette opération prévoit d'équiper vingt-et-un site, en fonction de leurs spécificités, d'arceaux vélo (type « A » ou « U inversé »), d'abris vélo (préconstruits, ouverts, en plastique et en bois), de bornes de recharges pour vélo à assistance électrique et de station de réparation (gonflage, petites réparations). Ces sites sont répartis sur les communes d'Auzet, de Château-Arnoux-Saint-Auban, de Digne-les-Bains, de Mallemoisson, de Marcoux, de Moustiers-Sainte-Marie et de Seyne (voir détail en annexes).

In fine, 226 places de stationnement supplémentaires seront créées.

L'opération se décompose comme suit :

1. Préparation des supports / socles :
  - Travaux de maçonnerie - Pose de plots ou de dalles bétons
    - *Coût des travaux évalué à 25 432 €*
  - Travaux de raccordement électrique pour les bornes de recharges VAE
    - *Coût des travaux évalué à 8 400€*
2. Fourniture d'équipements de stationnement vélo, comprenant la livraison et le montage sur site :
  - *Coût des travaux évalué à 53 310 €*

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2020

Application agréée E-legal.com

99\_DE-904-200067437-20201015-22\_15102020

**3. Information et communication (assurée en interne par Provence Alpes Agglomération) :**

- Création d'une affiche pour chaque site et dans chaque commune concernée ;
- Elaboration d'une charte pour l'utilisation et le respect des équipements, à placer sur chaque site ;
- Diffusion de l'information via différents médias (site internet, page Facebook, articles de presse, cartographies en ligne de type Open Street Map).

Le coût d'investissement de cette opération est évalué à 87 142 € H.T.

En lien avec le plan de relance de l'État et les priorités données aux enjeux de mobilité et de transition écologique, ces investissements peuvent bénéficier de financements de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Il vous est demandé :

- D'approuver le projet d'investissement présenté ci-dessus visant à développer l'offre de stationnement vélo sur les sites de Provence Alpes Agglomération accueillant du public, pour un montant de 87 142 € H.T. ;
- D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses H.T	87.142,00 €
Recettes H.T	87.142,00 €

Dont :

-Subvention État DSIL (76,92%)	67.029,62 €
-Autofinancement PAA (23.08%)	20.112,38 €

- D'autoriser Madame la Présidente à solliciter la subvention auprès des services de l'État et à signer tous les documents afférents.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20201016-22\_15102020



## Listes des sites et détails des équipements :

<b>Auzet</b>		
1	Site du Fanget	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A » - 1 borne de recharge VAE
<b>Château-Arnoux-Saint-Auban</b>		
2	MSAP « Val de Durance »	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
3	Médiathèque / Théâtre Durance	Création de 8 places de stationnement couvertes - 4 arceaux « Borne A » - 1 abris « Amboise » - Borne de recharge VAE
4	Office de tourisme / site administratif « Font Robert »	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
5	« IME 6 » Services techniques – bâtiments Eaux & Assainissement	Création de 6 places de stationnement couvertes - 3 arceaux « Borne A » - 1 abris standard « Atlantique »
<b>Digne-les-Bains</b>		
6	Médiathèque François Mitterrand	- Borne de recharge VAE
7	IDBL (Ecole des beaux-arts)	Création de 8 places de stationnement couvertes - 4 arceaux « Borne A » - 1 abris bois « Amboise » - Borne de recharge VAE
8	Musée Promenade	Création de 8 places de stationnement couvertes - 4 arceaux « Borne A » - 1 abris bois « Amboise » - Station de réparation Création de 4 places de stationnement libre - 2 arceaux « Borne A »
9	Thermes	Création de 8 places de stationnement couvertes - 4 arceaux « Borne A » - 1 abris bois « Amboise » - 1 borne de recharge VAE
10	Office de Tourisme / Gare routière	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
11	Gîtes d'étape des Sleyes	Création de 4 places de stationnement - 2 arceaux « Borne A »
12	Crèche « La Sympathie » / Maison de la petite enfance	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
13	Siège de PAA rue Klein	Création de 6 places de stationnement couvertes - 3 arceaux « Borne A » - 1 abris standard « Atlantique »
14	Bâtiment administratif avenue François Cuzin	Création de 4 places de stationnement - 2 arceaux « Borne A »
15	Déchetterie des Isnard	Création de 6 places de stationnement couvertes - 3 arceaux « Borne A » - 1 abris standard « atlantique »
16	Abattoir	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
<b>Mallemoisson</b>		
17	Crèche	Création de 6 places de stationnement - 3 arceaux « Borne A »
<b>Marcoux</b>		

REÇU EN PREFECTURE

le 28/10/2020

Application agréée E-jugement.com

21\_RP-004-200067497-20201015-22\_15102020

18 Bistrot de Pays

Création de 8 places de stationnement

- 4 arceaux « Borne A »
- Borne de recharge VAE

### Moustiers-Sainte-Marie

19 Crèche « Les Santons »

Création de 6 places de stationnement couvertes

- 3 arceaux « Borne A »

### Seyne

20 Maison de Services au Public (MSAP)

Création de 8 places de stationnement couvertes

- 4 arceaux « Borne A »

- 1 abris « Amboise »

21 Office de tourisme

Création de 6 places de stationnement

- 3 arceaux « Borne A »

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2020

Application agréée E-legal.com

21\_RP-004-200067437-20201015-22\_15102020